



**LE JOURNAL DE  
METZ-ORNE**

Samedi 8 août 2020



**METZ**

**Ils ont osé  
ouvrir leur  
commerce en  
pleine crise !**

Photo RL/Maury GOLINI

> PAGE 6



# Carrefour et le diocèse en justice

**METZ**

Rien ne va plus entre l'association Carrefour et le diocèse. Le second, qui loge la première, souhaite que ses locaux soient libérés, rue Marchant. Le président ne l'entend pas de cette oreille. Photo RL/Gilles WIRTZ

> PAGE 3



METZ Société

# Rien ne va plus entre l'association Carrefour et le diocèse

**Le diocèse de Metz assigne l'association Carrefour au tribunal afin qu'elle quitte les locaux du 6, rue Marchant. Yvon Schleret, le président de Carrefour, dont la mission première est la socialisation des jeunes, ne l'entend pas de cette oreille. Batailles juridiques et financières rendent le dialogue difficile.**

Rien ne va plus entre l'association Carrefour et le diocèse de Metz. Certes, la communication est compliquée depuis quelques années. Mais le communiqué de presse du diocèse de Metz daté du 20 juillet dernier a réveillé les exaspérations.

En résumé, le diocèse assigne l'association Carrefour au tribunal, estimant qu'elle occupe le bâtiment situé 6, rue Marchant « sans droit ni titre ». « Le problème est que ce sont des squatteurs, confirme le vicaire général Sébas-

“ C'est un conflit qui date de 2007. Nous discutons avec la préfecture et le Département pour racheter le bâtiment ”

**Yvon Schleret, le président de Carrefour**



L'association Carrefour accueille près de 1 500 personnes par an dans les locaux situés rue Marchant.

Photo RL/Gilles WIRTZ

astien Klam. Cela fait trop longtemps qu'on discute. Aujourd'hui, nous ne voulons plus avoir affaire à cette association, mais nous voulons poursuivre l'action sociale avec un partenaire plus fiable ».

## ■ Des histoires d'argent...

Évidemment, Yvon Schleret, le président de Carrefour, et Selima Saadi, la secrétaire générale adjointe, ne l'entendent pas de cette façon. « C'est un conflit qui date de 2007, détaille le président. Et nous discutons avec la préfecture et le Département pour racheter le bâtiment ».

A l'origine, l'association Carrefour s'engage rue Marchant en

1977 pour prendre la relève des activités de l'association Saint-Joseph, en difficultés financières. Un bail de trente ans est signé, et l'association reprend à son compte les déficits cumulés du gestionnaire défaillant et les prêts immobiliers contractés. « Et en 2007, l'association Carrefour apprend que l'association Saint-Joseph a été dissoute et que ses biens sont transférés à Caritas-Moselle, qui voulait alors imposer un loyer de près de 240 000 €. Il n'était pas possible de prendre en charge ce loyer, précise Yvon Schleret, car les dotations publiques de l'État et du Département étaient calculées sur la base du paiement des

amortissements des travaux de réhabilitation engagés avec financements publics. » Des travaux estimés à 4 M€. « J'ai encore un amortissement de 2,1 M€ qui court », reprend le directeur, Stéphane Pernot. « En février, nous venons d'achever les travaux de sécurité incendie sur ce site de la rue Marchant pour 120 000 €. »

## ■ ... et des différends juridiques

L'association Carrefour a demandé une expertise pour faire évaluer le bâtiment. « Elle est restée sans suite. » Le diocèse se réfugie derrière une ordonnance en référé de 2011, qui conclut que le bail « a expiré le 31 août 2010 ».

L'association Carrefour se défend en mentionnant l'article 1738 du Code civil stipulant que « si, à l'expiration des baux écrits, le preneur reste et est laissé en possession, il s'opère un nouveau bail dont l'effet est réglé par l'article relatif aux locations faites sans écrits. » « Au terme du second avenant du bail initial signé par Mgr Raffin, il y a neuf ans, rien n'a été engagé contre Carrefour, qui a été laissé en possession », souligne Yvon Schleret.

« Il est important que Carrefour poursuive sa mission de service public »

Le dialogue est au point mort. Toutefois, du côté de la préfecture, l'un des financeurs, Olivier Delcayrou explique qu'évaluations et propositions évoluent, même s'il reconnaît que personne ne peut obliger un propriétaire à vendre. « Pour nous, ajoute le secrétaire général, il est important que Carrefour poursuive sa mission de service public, une mission importante et des compétences reconnues. Nous faisons beaucoup de médiation. »

Décidément, le diocèse ne se montre pas très solidaire avec les associations caritatives messines. En effet, il vient de revendre l'immeuble de la rue de la Glacière, dans lequel était hébergé l'accueil de jour Jean-Rodhain, l'obligeant à quitter les lieux en 2021.

Anne RIMLINGER

## Quelles sont les missions de l'association ?

L'association Carrefour existe depuis 1945, créée par des femmes issues de la Résistance, dont l'objectif était de venir en aide aux jeunes défavorisés. Aujourd'hui, cette feuille de route n'a pas varié. Rue Marchant, l'association Carrefour est un centre d'hébergement polyvalent.

« Nous avons 235 places destinées à des jeunes de 15 à 30 ans, détaille le directeur, Stéphane Pernot. Un Foyer de jeunes travailleurs de 133 places, une Maison d'enfants à caractère social (*Mecs*) de quarante places spécialisées pour mineurs étrangers isolés et l'historique CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) accueillant des femmes âgées

de 18 à 25 ans. » Des jeunes femmes « qui sortent de l'aide sociale à l'enfance, en rupture, qui se retrouvent à la rue, voire des femmes victimes de violences ».

## Alphabétisation, formation, accès à l'emploi, au logement...

La mission des 55 salariés de l'association consiste à socialiser ces résidents dans tous les domaines. Par l'alphabétisation, l'accès à l'emploi, la formation, l'accès au logement... « L'accompagnement à l'école » aussi, souligne le directeur. « Les séjours des jeunes gens défavorisés peuvent se prolonger de six à huit mois, pour les situations les plus complexes », précise le directeur.



Carrefour existe depuis 1945, créée par des femmes issues de la Résistance dont l'objectif était de venir en aide aux jeunes défavorisés. Aujourd'hui, cette feuille de route n'a pas varié. Photo RL/Gilles WIRTZ

Une auberge de jeunesse est encore présente, mais plus pour longtemps, puisqu'un

déménagement est prévu dans les mois qui viennent vers le centre-ville de Metz.

L'association Carrefour compte près de 1 500 passages par an.